

A LA UNE
Le soir 11/08/2025
justice

Jean-Marie, visiteur de prison bénévole : « Je ne verrais pas d'inconvénient à rencontrer un meurtrier »

Noé Trifiroétudiant en journalisme à l'EJL

Ecouter, c'est la principale qualité de Jean-Marie. Dès les premiers jours de sa retraite, il a voulu l'exploiter.
MICHEL TONNEAU.

[PreviousNext](#)

« J'ai long », disent les détenus. Le temps en prison s'écoule lentement, l'isolement n'aide pas. Pour le briser, certains font appel à des « visiteurs de prison », des bénévoles qui prennent quelques heures de leur temps pour venir les écouter. L'un d'entre eux nous emmène avec lui dans la cellule d'un prisonnier.

Reportage

A deux pas de la gare d'Arlon, ponctuel et souriant, Jean-Marie nous accueille d'une poignée de main ferme et chaleureuse. L'heure est matinale, le soleil encore timide. Cette rencontre aurait pu ne jamais avoir lieu : l'autorisation d'entrer dans la prison de la capitale de la province de Luxembourg, délivrée par la direction générale des établissements pénitentiaires, n'est arrivée que deux jours plus tôt. Entrer dans une maison d'arrêt n'est pas un acte anodin. Après les salutations d'usage, il faut quelques minutes pour rejoindre la prison aux murs d'un autre âge. Le temps, pour Jean-Marie, de se lancer dans l'histoire du lieu : « C'est une des plus vieilles prisons du pays encore en fonction. Elle a été mise en service en 1867. » Arrivés devant une petite porte bleue, réservée aux visiteurs, un simple coup de sonnette suffit pour pénétrer les lieux. Pas besoin de se présenter au parlophone, Jean-Marie est un habitué.

Un monde coupé du monde

Le sas d'accueil, petite salle surchauffée et mal éclairée, est bruyant. Familles, compagnes et enfants venus rendre visite à un proche s'activent aux quatre coins de la pièce. Alors que les habitués franchissent le détecteur de métaux à bonne cadence, les autres font la file au guichet. Derrière de grandes vitres, une agente pénitentiaire en blouse bleue encode les données des visiteurs et les photographie tour à tour.

En face, des rangées de casiers gris attendent les téléphones, ordinateurs et clefs des visiteurs. Derrière les barreaux, dans cet autre monde où nous nous apprêtons à entrer, les livres en papier, les lecteurs de CD et les téléphones fixes sont encore la norme. « Je vous ai pris un carnet pour noter et une pièce d'un euro pour fermer les casiers », explique Jean-Marie en enlevant sa veste. « Comme vous êtes jeune, je me suis dit que vous n'y auriez pas pensé. » Pour passer le premier sas de sécurité, il faut montrer patte blanche aux agents. Photographie, signature, détecteur de métaux : les mesures sont strictes. Partout, des caméras nous surveillent. On emprunte un long couloir gris, insipide et blafard, émaillé de tournants et de portes blindées. A l'approche de chaque porte, un « clac » retentissant résonne dans tout le couloir. Il en indique l'ouverture, contrôlée à distance depuis le poste de sécurité de la prison.

Un agent, toujours habillé du même uniforme bleu, nous salue dans chaque pièce d'un simple signe de tête. Parfois un « bonjour » accompagne le geste, tantôt aimable, tantôt laconique. Les arrêts sont fréquents entre les sas : les visiteurs ne peuvent croiser ni détenus ni prévenus. C'est au troisième étage que se trouve la cellule d'Antoine (prénom d'emprunt), transféré à Arlon il y a plusieurs mois. Une pièce comme toutes les autres, placées en enfilade comme dans un couloir d'hôtel impersonnel. Mais ici, les portes sont épaisses, lourdes et fermées à clef. C'est une agente, logée dans son bureau, qui doit systématiquement venir les ouvrir. C'est la quatrième fois que Jean-Marie rend visite à Antoine. C'est peu comparé aux relations qu'il a pu entretenir avec d'autres détenus par le passé. « C'est comme ça », nous glisse-t-il. « Parfois on les voit souvent. Parfois pas. Tout dépend d'eux. »

Ecouter, c'est la principale qualité de Jean-Marie. Dès les premiers jours de sa retraite, il a voulu l'exploiter. « Je me suis dit que j'avais du temps maintenant, beaucoup de temps. Alors, j'ai décidé d'en donner un petit peu aux autres. » Et il lui en a fallu, du temps, pour accomplir toutes les démarches nécessaires. Mais à force de persévérance, Jean-Marie a rejoint l'équipe de trois visiteurs bénévoles déjà en place.

A raison d'une fois par semaine, souvent le lundi matin, il rend visite aux détenus qui le souhaitent. Un altruisme qui ne s'embarrasse pas de la nature des délits qui ont pu être commis. « Je n'ai jamais été mis en relation avec un meurtrier. Mais je n'y verrais pas d'inconvénient non plus. J'omets juste ce qu'ils ont fait pour essayer de voir l'humain qui est derrière, pour comprendre leur parcours. La société les a jugés et condamnés. Ce n'est plus à moi de le faire. Je suis juste là pour aider. »

« J'ai long, vous savez »

« Bienvenue chez moi », nous lance Antoine une fois la lourde porte refermée par la surveillante. Il s'est levé de son lit pour l'occasion, mais ne l'a pas refait. Dans la petite pièce, l'air est saturé par une forte odeur de tabac – « quand je sors, j'arrête de fumer » – et la lumière du jour ne perce qu'au travers d'une lucarne haut placée. Un vieux bureau, une toilette et une chaise grinçante complètent un mobilier sommaire qui laisse tout juste la place pour entrer. Sur le bureau trône une bible.

Antoine s'assied, les jambes en tailleur. Son sourire s'est rapidement estompé. Avec son jogging troué, ses cheveux qui tombent en longues mèches sur son front et ses claquettes rapiécées, il affiche la dégaine de ceux qui ne voient jamais personne. Dans cette chambre, tout droit sortie d'un mauvais film carcéral, le temps semble arrêté. « J'ai vraiment long parfois, quand j'attends », explique Antoine. « Et le temps passe tellement vite quand j'ai des visites... » Il ne ment pas. En l'espace de quelques échanges – le froid, l'exposition du préau au soleil, la soupe de la veille –, l'heure prévue est déjà bien entamée. Antoine enlève son pull. Il fait chaud.

Pour les détenus, les interactions sont fortement limitées. « Et encore, j'ai de la chance. J'ai parfois des appels avec des amis ou avec ma famille aussi », reconnaît Antoine. « Mais avoir la visite de Monsieur Jean-Marie, c'est vraiment quelque chose de bien. Il est de l'extérieur. Il est là pour parler et il m'écoute en tant que personne. Et ça, c'est vraiment quelque chose de bien. »

Entre les visites, le détenu fait de son mieux pour tuer le temps. Il passe d'un livre à l'autre, relit la bible. Il pense à sa famille, le regard fixé sur la peinture défraîchie du mur d'en face. C'est sa source de motivation principale, sa famille. « Je sais qu'ils m'attendent, dehors, quand j'aurai purgé ma peine... Et je sais que je ne recommencerai plus mes bêtises, parce que je ne veux pas être privé une deuxième fois de ma fille. »

En attendant, il tente de maintenir le lien comme il peut. Mais les coups de fil sont rares : « Personne ne peut m'appeler, et moi je n'ai le droit de joindre que quelques numéros. Mais j'évite, car ça coûte cher. Avec mon budget, je peux me payer moins d'une heure de

téléphone par mois. Ce n'est pas beaucoup. » Jean-Marie acquiesce : « Les prix varient en fonction des prisons. Mais tout reste très cher. »

« Je suis là pour écouter »

En ce moment, Antoine attend une décision du tribunal d'application des peines (TAP). C'est le sujet principal de la discussion d'aujourd'hui. Mais en général, les thèmes sont beaucoup plus variés, explique Jean-Marie. « Je suis juste là pour les écouter parler de ce dont ils ont envie. On peut parler du beau temps, du marché sur la Grand-Place d'Arlon ou de leur famille. Ce sont eux qui choisissent. » Parfois, une passion prend le dessus. « Avec un autre détenu, je me souviens qu'on partageait systématiquement une partie d'échecs pendant la visite. C'était sa façon de s'évader de sa cellule. »

Le jeune retraité aime s'interroger sur le sens de ses visites. « Ce qui est indéniable, c'est qu'on reçoit autant qu'on donne. Si pas plus. Aider les autres m'apporte une satisfaction immense. » Jean-Marie a parfois rencontré des détenus plusieurs dizaines de fois, mais s'efforce de maintenir des barrières. Certaines relations finissent toutefois par faire partie intégrante de sa vie. Au point que lorsqu'elles s'arrêtent brutalement, cela peut le marquer profondément. « Je me souviens d'un détenu à qui j'ai rendu visite toutes les semaines pendant six mois. Quand il s'est suicidé, cela m'a fortement touché. Je me suis demandé : Mais à quoi ai-je servi ? »

Frustration et au revoir

Les soixante minutes sont écoulées, bien vite. Sur le trajet du retour, au fil des mêmes longs couloirs gris, Jean-Marie s'exprime pour ceux qu'il voit tous les lundis matin depuis quatre ans : « Je ressens beaucoup de frustration. Ces hommes et ces femmes vivent dans un univers particulièrement fermé. Le système pénitentiaire a ses raisons. Mais tout est procédural et limité. Dans le monde d'aujourd'hui, les prisons sont archaïques. »

La visite se conclut sur un ultime claquement, celui de la petite porte bleue réservée aux visiteurs. Avant elle, le trajet entre la cellule d'Antoine et l'air libre s'est fait au rythme du même grincement des grilles, du même écho de nos pas, des mêmes hochements de tête des surveillants. Certains visages ont changé, mais les uniformes restent les mêmes.

95 visiteurs de prison en Fédération Wallonie-Bruxelles

A.CS, J.MS, N.TO

next

Les visiteurs de prison en Belgique sont des citoyens bénévoles agréés par le ministère de la Justice. Leur mission consiste à rompre l'isolement des détenus en leur offrant une écoute attentive et neutre, sans connaissance des faits ayant conduit à leur incarcération. Les visites, organisées régulièrement, se déroulent au parloir ou directement en cellule. Elles visent à établir une relation de confiance permettant au détenu de s'exprimer librement.

En Belgique francophone, chaque visiteur est rattaché à une association d'aide sociale aux justiciables reconnue par la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB) et doit respecter un cadre strict : rester dans un rôle de soutien moral, sans se substituer aux professionnels. Le permis de visite, renouvelable tous les deux ans, est délivré après une enquête administrative du SPF Justice et validation par le directeur de la prison concerné.

L'AVFPB, l'Association de visiteurs francophones de prison de Belgique, regroupe au total 95 visiteurs de prison.